

**Annexe 4 :**  
**Fiche médicale de synthèse établie par le médecin de l'Éducation nationale**  
**pour la mise en place**  
**du Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)**  
**À destination des chefs d'établissement**  
(Article L311-7 Code de l'Éducation)

Par le Dr .....

le ..... / ..... / .....

Nom et prénom de l'élève : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Classe : .....

Etablissement : .....

Au vu des bilans fournis (les détailler et dater) :

**Je constate :**

**Les bilans fournis ne permettent pas d'identifier un trouble spécifique**

L'élève ne présente pas de troubles interférant significativement avec la réussite scolaire.

Des mesures éducatives et pédagogiques doivent être proposées.

**L'élève rencontre des troubles ou difficultés :** (rayer les mentions inutiles)

- Un trouble du langage oral ou difficulté type retard de **langage oral** (*compensé, en cours de compensation, non compensé.*)

- Un trouble du langage écrit ou difficulté type retard du **langage écrit** (*compensé, en cours de compensation, non compensé.*)

- Un trouble ou difficulté **attentionnel** (*compensé, en cours de compensation, non compensé.*)

- Un trouble ou difficulté du **calcul** (*compensé, en cours de compensation, non compensé.*)

- Un trouble ou difficultés de la **coordination motrice** (*compensé, en cours de compensation, non compensé.*)

- **Autre** (à préciser) :

**Remarques pouvant aider l'enseignant :**

Il conviendra de porter une attention particulière à :

**Points forts de l'élève :**

**Incidences sur les apprentissages :**

Le trouble retentit sur la scolarité :

**Les bilans fournis sont incomplets et ne permettent pas de se prononcer :**

**Je demande** (rayer les mentions inutiles) :

- L'élaboration d'un PAP (à rédiger par l'équipe pédagogique)
- Des bilans complémentaires : lesquels :
- Les difficultés rencontrées par l'élève relèvent d'un autre dispositif : (PPS ; PAI...) Je vous propose de contacter le directeur ou le chef d'établissement pour en connaître les modalités.

**J'attire votre attention sur le fait qu'en cas de demande d'aménagement aux examens, la décision prise est indépendante de la mise en place ou non d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé.**

Signature et cachet